



3^{ème} réunion ministérielle Union européenne - Union africaine

21 mai 2025 — Bruxelles, Belgique

Déclaration conjointe de la société civile et de la jeunesse

La présente déclaration a été élaborée à la suite des contributions du Forum de la société civile et de la jeunesse UE-UA, qui s'est tenu le 20 mai 2025. Ce forum a réuni une représentation diversifiée d'organisations de la société civile et de la jeunesse d'Afrique et d'Europe, issus de divers secteurs et régions, afin de discuter et formuler des recommandations sur l'Agenda Ministériel UE-UA du lendemain à Bruxelles (Belgique), le mercredi 21 mai 2025.

Introduction

Le 20 mai 2025, une cohorte de 85 représentants des organisations de jeunesse et de la société civile d'Afrique et d'Europe a participé au Forum ministériel UE-UA de la société civile et de la jeunesse. Organisée conjointement par l'Union européenne et l'Union africaine, cet événement virtuel a offert une plateforme structurée d'engagement, permettant à la jeunesse et aux organisations de la société civile partager leurs perspectives sur les thèmes clés sous-tendant le partenariat Afrique-Europe, abordés en tables rondes lors de la réunion ministérielle, notamment :

- *Paix, sécurité et gouvernance*
- *Prospérité: Transports, énergie et numérique*
- *Population :Migration et mobilité,*
- *Multilatéralisme.*

1. Préambule

Nous reconnaissons le rôle important de la société civile et de la jeunesse, en adoptant une approche de l'élaboration des politiques fondée sur les droits de l'homme. Nous réaffirmons l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme sur les deux continents.

Nous reconnaissons l'urgence de protéger les civils dans les zones touchées par les conflits et appelons toutes les parties belligérantes à respecter les droits et la protection des civils.

Recommandations de la déclaration

A. Paix, sécurité et gouvernance

1. Renforcer l'engagement institutionnel et la cohérence des politiques

Nous appelons les institutions de l'UE et de l'UA à :

Investir dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour la paix et la sécurité. **Favoriser** la mise en œuvre de la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies sur la jeunesse, la paix et la sécurité et de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité, en s'engageant à inclure les jeunes et les femmes à tous les niveaux des processus de paix et de prise de décision.

Afin de contextualiser ces plans, nous invitons les institutions de l'UE et de l'UA à **lier** les politiques aux ressources, à encourager l'engagement civique et à mettre en place des mécanismes conjoints UA-UE.

2. Renforcer le soutien aux institutions démocratiques et aux partis politiques afin de favoriser une gouvernance inclusive.

Le besoin de soutien et de formation des **partis politiques** a été souligné. Il a été suggéré de **réunir les partis politiques et de veiller à ce qu'ils soutiennent les piliers des gouvernements démocratiques**, ainsi que d'accompagner la mise en relation de partis partageant les mêmes valeurs sur les deux continents.

3. Garantir une prise de décision fondée sur des données probantes et des approches durables

Nous appelons les institutions de l'UE et de l'UA à **promouvoir** une prise de décision et un engagement fondés sur des données locales. Les OSC et les organisations de jeunesse appellent à renforcer les processus décisionnels fondés sur des données probantes. Il est essentiel d'investir dans la recherche sur la paix et la sécurité et de faciliter l'échange de connaissances entre les institutions de l'UA et de l'UE.

4. Intégrer la restauration des écosystèmes et la résilience climatique aux processus de paix et aux interventions de gouvernance.

Les participants ont appelé à **accorder une plus grande attention** à la dégradation des ressources naturelles et à soutenir **les efforts de restauration communautaire**, en considérant les écosystèmes comme essentiels pour la sécurité humaine. Il s'agit notamment de reconnaître que les écosystèmes sont essentiels pour atténuer les chocs touchant les moyens de subsistance et les risques liés au changement climatique.

5. Promouvoir une consolidation de la paix inclusive et localisée

Les participants ont appelé à **promouvoir une inclusion large et réelle des communautés transfrontalières et locales**, y compris à travers l'éducation à la paix et le renforcement des capacités. Les participants de la société civile et de la jeunesse ont demandé de faire **progresser les efforts conjoints de sensibilisation UA-UE afin de renforcer les capacités locales de résolution pacifique des conflits**.

Les représentants de la jeunesse appellent à **élargir l'accès à l'éducation et l'autonomisation économique** en améliorant l'accès des jeunes et des femmes à une éducation de qualité à la formation technique et professionnelle (TVET) et à l'alphabétisation numérique pour les jeunes et les femmes. Les participants invitent les institutions UE-UA à **créer et à étendre des mécanismes de financement flexibles** qui soutiennent directement les jeunes, les organisations de la société civile de proximité et les défenseurs des droits de l'homme œuvrant pour la paix et la gouvernance.

6. Protection et réponse aux crises

Les participants de société civile et de la jeunesse appellent les institutions UE-UA à **renforcer la protection et le soutien d'urgence pour les civils** dans les zones de conflit et post-conflit. Ils appellent à renforcer les mécanismes africains et européens de lutte contre les migrations liées aux conflits, les réfugiés et les personnes déplacées. Les représentants de la société civile et de la jeunesse soulignent que l'UE et l'UA **doivent défendre la justice et la responsabilité**, notamment par l'intermédiaire d'instances internationales.

B. Prospérité — énergie, transports et numérique

1. Accélérer l'accès inclusif à l'énergie verte

Le partenariat UE-UA devrait **investir dans des systèmes d'énergie renouvelable décentralisés** (par exemple : mini-réseaux solaires, biogaz, éolien) afin d'améliorer l'accès dans les zones mal desservies. La participation des jeunes et des femmes est essentielle, ainsi que le renforcement des compétences pour assurer la durabilité à long terme et les bénéfices locaux.

2. Simplifier le commerce et renforcer les chaînes de valeur régionales

Pour **libérer le potentiel industriel de l'Afrique**, l'Union européenne et l'Union africaine doivent accélérer la mise en œuvre de la ZLECAf (Zone de libre-échange continentale africaine), simplifier les procédures douanières et transfrontalières, et promouvoir des infrastructures de corridors alignées sur les besoins régionaux. Le soutien aux PME et aux coopératives, ainsi que la réduction des obstacles non tarifaires, sont essentiels.

3. Combler la fracture numérique pour libérer l'innovation

La numérisation et l'intelligence artificielle devraient être mises à profit pour stimuler la croissance économique et l'inclusion, mais cela doit commencer par **garantir un accès universel et abordable à Internet**, notamment dans les zones rurales.

4. Aligner les investissements sur les critères ESG et la propriété locale

L'UE et l'UA devraient **promouvoir les investissements axés sur l'impact** en alignant l'ensemble du financement du développement sur les principes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), les ODD (objectifs de développement durable) et les objectifs de développement local.

C: Population — migration et mobilité

1. Élargir les voies de migration légale et inclusive

L'UE devrait simplifier et élargir les procédures de délivrance de visas et de permis de travail pour la migration légale entre les États membres de l'UA et l'UE. Nous recommandons de soutenir la mobilité des jeunes à travers le volontariat, les stages et les programmes de formation, tout en garantissant une réciprocité équitable. La gouvernance des migrations doit respecter les droits de l'homme et la dignité en mettant un terme à la pratique de l'externalisation du contrôle des frontières vers des pays ayant un mauvais bilan en matière de droits humains.

2. Investir dans l'éducation à la migration, la résilience et la coopération juridique

Nous recommandons d'investir dans des programmes d'éducation à la compréhension des questions migratoires axés sur les jeunes afin de **lutter contre la désinformation et de sensibiliser aux voies de migration légales**, tant en ligne que hors ligne. Les programmes de résilience de proximité doivent être financés afin de créer des opportunités économiques et éducatives locales qui réduisent les pressions migratoires irrégulières.

3. Renforcer la responsabilité numérique et les cadres juridiques multilatéraux

Nous recommandons à l'UE et à l'UA de renforcer la recherche sur la traite et l'exploitation en ligne, tout en tenant les plateformes de médias sociaux responsables grâce à une réglementation numérique renforcée. Enfin, l'UE et l'UA devraient équiper les forces de l'ordre des outils nécessaires pour démanteler les réseaux de traite des êtres humains et améliorer le partage de renseignements à travers les frontières.

4. Réduire le coût des transferts de fonds et promouvoir l'inclusion financière, créer des mécanismes pour les investissements dans la diaspora

Nous recommandons de réduire le coût élevé des transferts de fonds vers l'Afrique en soutenant des systèmes financiers plus compétitifs et plus transparents.

L'UE devrait également créer des instruments tels que des liens avec la diaspora et des fonds UE-Afrique afin d'encourager les contributions de la diaspora aux infrastructures publiques et aux petites entreprises. L'inclusion des voix de la diaspora dans la planification du développement national et la politique migratoire garantira que les initiatives sont pertinentes, inclusives et responsables.



D : Multilatéralisme

1. Etablir un conseil consultatif institutionnalisé permanent de la jeunesse et de la société civile UA-UE

Nous recommandons la création d'un conseil consultatif institutionnalisé permanent de la jeunesse et de la société civile UA-UE doté d'un statut consultatif formel dans les processus UA-UE. Ce conseil fournirait des contributions régulières sur les politiques, en particulier celles liées à la migration, au climat et à la gouvernance.

2. Favoriser une architecture financière mondiale inclusive et tournée vers l'avenir

Afin de renforcer l'architecture financière mondiale, nous devrions nous concentrer sur la promotion des échanges culturels qui favorisent la collaboration dans les domaines de la finance, de l'IA et des technologies numériques, en mettant l'accent sur l'innovation, dirigée par les jeunes et la croissance inclusive. En établissant des partenariats transfrontaliers, des pôles d'innovation et en donnant aux jeunes dirigeants les moyens d'agir, nous pouvons libérer des possibilités inexploitées pour un système financier mondial plus inclusif, résilient et culturellement diversifié.

3. Amplifier la voix des marginalisés

Nous devrions délocaliser les forums internationaux afin de garantir un meilleur accès et plus équitable à la consultation.

4. Assurer une mise en œuvre solide du pacte des Nations unies pour l'avenir

Nous appelons l'UE et l'UA à aider les représentants de la société civile et de la jeunesse dans la promotion de la mise en œuvre du Pacte pour l'avenir en Afrique et en Europe et à accroître les chances de réussite des objectifs de développement durable des Nations unies.

Conclusion

Nous nous engageons par la présente à assurer le suivi du contenu de la présente déclaration et mandatons **Mme Sascha Gabizon**, Représentante de la société civile européenne et des jeunes, et **Mme Sabina Nforba**, Représentante de l'Envoyée Spéciale de la jeunesse de l'Union africaine et représentant les organisations de la société civile africaine et les jeunes, de porter auprès des instances et à la considération des Ministres de l'Union européenne et de l'Union africaine lors de leur troisième réunion ministérielle, qui se tiendra le 21 mai 2025 à Bruxelles.